

Les critères

Mérites athlètes et équipes

Les conditions de **la nouvelle commune de Neuchâtel** à remplir pour obtenir un mérite sont les suivantes :

Les candidat.e.s doivent être domicilié.e.s à Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux, Valangin ou faire partie d'une société ou association ayant son siège dans la nouvelle commune de Neuchâtel et avoir durant **l'année 2025** :

A. Conquis un titre de champion.ne

- Olympique
- du Monde
- d'Europe
- de Suisse

B. Occupé, une place d'honneur (2e ou 3e) lors

- de Jeux Olympiques
- d'un Championnat du Monde
- d'un Championnat d'Europe
- du Championnat Suisse

C. Remporté, une compétition nationale officielle par équipe (par exemple, la Coupe Suisse).

D. Remporté, une compétition internationale officielle par équipe (par exemple une Coupe du Monde ou d'Europe) ou être monté sur le podium (2e ou 3e place).

La sélection des candidat.e.s par les critères A à D se fait sur la base des classements officiels des compétitions correspondantes.

Pour les catégories ci-dessous, le Service des sports propose au Conseil communal des méritant.e.s sur la base de critères autres que des performances ponctuelles réalisées durant l'année écoulée.

Mérite « athlète d'honneur »

Athlète neuchâtelois.e ou suisse ayant eu une carrière exceptionnelle sur le plan international.

Mérite « dirigeant.e ou entraîneur.e »

Fin de mandat après plus de 10 ans de sociétariat ou ayant eu une activité déterminante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport.

Mérite « dirigeant.e d'honneur »

Personnalité neuchâteloise ou suisse ayant eu une activité marquante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport sur le plan international.

Mérite « coup de cœur »

Personnalité, groupe, club ou institution ayant contribué au développement du sport, ayant œuvré dans le soutien d'une action spécifique ou à long terme. Ce prix est attribué en fonction de critères pas uniquement rationnels mais aussi émotionnels.

Le Conseil communal se détermine en dernier lieu sur les nominations.